

VIE COMMUNALE

Mutuelle Entrenous

Nouveauté : la commune de Réaumont propose une **Mutuelle Communale et Régionale**

La mairie vient de nouer un partenariat avec la **mutuelle Entrenous**, mutuelle **iséro-savojarde de proximité**, dont le siège social est basé à Chambéry. Cet organisme à but non lucratif a pour mission de **garantir à ses adhérents l'accès à une protection sociale complémentaire de qualité, pour une prise en charge optimale de leurs frais de santé.**

Première des cinq communes du Cœur Vert du Pays Voironnais, le Conseil Municipal a travaillé cette proposition avec une mutuelle labellisée.



Grâce à ce partenariat, **les habitants de Réaumont** ainsi que les personnes qui justifient d'une **activité professionnelle sur la commune**, pourront accéder à des offres de complémentaire santé attractives, sans questionnaire médical. Un large choix sera proposé, à tarifs maîtrisés et sans aucune limite d'âge. Les habitants sont liés à la mutuelle et non à la mairie.

En synthèse, les offres en complémentaire Santé « **Mutuelle Communale** » et « **Mutuelle Régionale** » de la **mutuelle Entrenous** s'adressent indifféremment à tous les 0-99 ans, qu'ils soient Jeunes (avec ou sans emploi), étudiants, en couple, célibataires, familles ou seniors ; ainsi qu'à tous les travailleurs non-salariés : agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, auto-entrepreneurs.

Pour en savoir plus, des permanences sont programmées par la mutuelle **Entrenous** les mercredis après-midi de 14h00 à 17h00, à la Mairie, aux dates suivantes :

- 21 mai 2025
- 4 et 18 juin 2025
- 2, 16 et 30 juillet 2025

Pour vous renseigner ou pour prendre rendez-vous, merci d'appeler le **09.69.39.73.38**.

En complément : Une réunion d'informations grand public se tiendra mercredi 14 mai 2025 à 18 h00 à la Mairie de REAUMONT.

Venez nombreux les rencontrer !

Mvélo+

Louez **gratuitement un vélo à assistance électrique Mvélo+** pendant un mois !

Mvélo+, service de location de vélo et de stationnement sécurisé du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, propose à **10 habitants de Réaumont de louer gratuitement un vélo à assistance électrique pendant un mois, du 07 juin au 05 juillet**. Cette location a pour objectif de permettre aux habitants de notre commune d'essayer un vélo à assistance électrique pour leurs déplacements du quotidien. Une fois le mois écoulé, les personnes souhaitant poursuivre leur changement de mobilité pourront être conseillées par l'animateur **Mvélo+**. Il pourra les orienter pour leur propre achat d'un VAE, ou bien vers une location d'un vélo de la gamme **Mvélo+** pour prolonger l'essai.

Votre vélo sera à récupérer le **07 juin, 11h, devant la mairie**.

Cette offre vous intéresse ? Alors inscrivez-vous* sans plus attendre sur le site de Mvélo+ <https://www.veloplus-m.fr/1511-s-inscrire-au-test-vae-dans-votre-commune.htm>.

*L'inscription au préalable est obligatoire, aucune inscription sur place ne sera acceptée. Les inscriptions sont closes 3 jours avant la date de début du test.



VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

Sou des écoles



Cette année le sou des écoles de Réaumont / Saint Blaise du Buis vous invite à son grand pucier. Venez chiner et dénicher des trésors.

Cet événement convivial et familial se tiendra le **dimanche 18 mai de 8h à 16h**.

Inscription via le QRCode suivant ou en demandant le dossier à sou.reaumontsaintblaise@gmail.com

Informations pratiques :

- Date : **Dimanche 18 mai 2025**
- Horaires : **8h à 16h**
- Lieu : **La Halle, 38140 Saint Blaise du Buis**

Buvette et restauration sur place

Nous vous attendons nombreux!



Certibiocide nuisibles

La commune de Réaumont a organisé une formation « **Certibiocide nuisibles** » les 2, 3 et 4 avril dernier.

Des agents des communes de **Charnècles, Saint-Blaise-Du-Buis et Saint-Geoire-en-Valdaine** étaient présents. Les agents techniques sont désormais **formés aux techniques de lutte contre différents nuisibles : Insectes et rongeurs**. Ils peuvent également utiliser des **produits anti-nuisibles en toute sécurité** et dans le **respect de la biodiversité**. Avec le réchauffement climatique, certaines espèces de nuisibles prolifèrent : frelons asiatiques, rongeurs...



Concernant le frelon asiatique, **les agents pourront agir en complémentarité du GDS**. Rappel : En cas de découverte d'un nid de frelon, il conviendra toujours de le déclarer sur le site internet <https://www.frelonsasiatiques.fr>.

la fête des voisins

Les beaux jours reviennent ! C'est la période idéale pour **partager des moments avec vos voisins** en échangeant des plants pour le potager, des nouvelles des enfants... ou tout simplement un buffet partagé ! Si l'envie d'organiser une **fête des voisins** dans votre rue ou votre hameau vous intéresse, **la mairie de Réaumont** vous offre une petite participation avec un « **kit Fête des Voisins** » ! (Venez nous indiquer votre fête 10 jours avant pour une bonne organisation).

Fresque murale

Projet participatif ouvert à tous les enfants/adolescents de Réaumont. Pour rappel la réalisation de la fresque aura lieu le **17 mai 2025 de 10h00 à 12h00 et 13h30 à 15h30**. Les participants se succéderont pour bomber une partie de la fresque, pendant 10 à 20 mn chacun. **Le thème sport et nature** a été choisi en conseil municipal et des graffeurs

professionnels vont préparer le visuel. Ensuite, aux enfants et ados de réaliser l'œuvre avec l'aide des graffeurs ! Il n'est donc pas besoin d'être un artiste ! Pour vous inscrire, il vous suffit d'envoyer un e-mail à accueil@mairie-reaumont.fr en mettant en objet « Inscription Fresque ». Merci de préciser vos nom, prénom et âge.



VIE COMMUNALE

Budget 2025

Le **24 mars 2025**, le conseil municipal a approuvé le **Compte Financier Unique 2024**.

L'affectation des résultats 2024 sur le budget primitif 2025 :

- Un excédent de fonctionnement de **147 639,01 €**, affecté à l'investissement
- Un excédent d'investissement de **253 131,04 €**, reporté en investissement
- Un excédent de fonctionnement antérieur de **40 000 €**, reporté en fonctionnement

Les inscriptions budgétaires 2025, crédits en dépenses et recettes de fonctionnement sont : **765 618,00 €** et en investissement : **559 736,83 €**.

Vous avez la possibilité d'aller consulter sur le site de la commune, le détail des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement en scannant le QR code suivant :

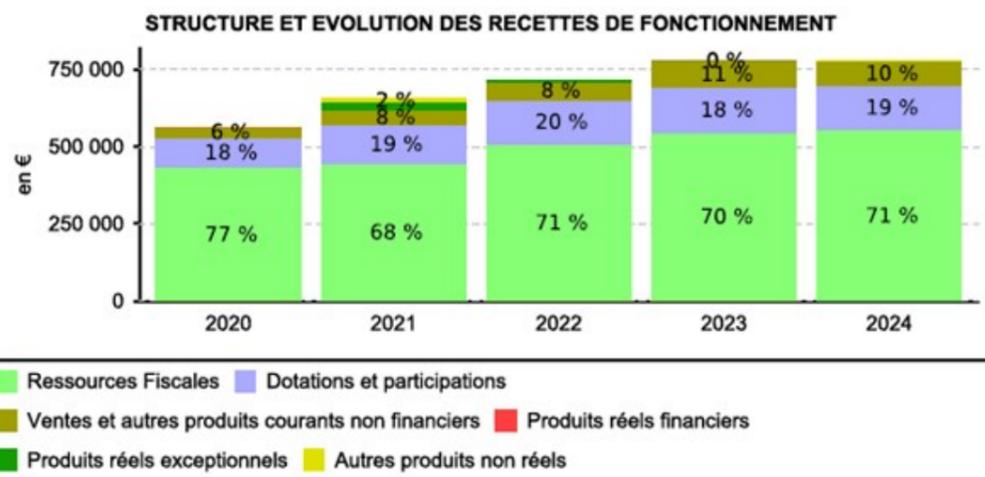


Voici quelques données issues du Document de Valorisation Financière et Fiscale 2024, établies par le service de gestion comptable de Voiron, concernant l'évolution financière entre 2020 et 2024.

Entre 2020 et 2024 les recettes de fonctionnement sont passées de **566 774,25 € à 780 201,47€**, soit une hausse de **37,6 %**.

En 2021, 2022, nous avons légèrement augmenté le taux d'imposition, qui est resté inchangé depuis. La commune a continué à diversifier ses ressources. En 2020, les autres recettes représentaient **23%** du budget contre **29%** en 2024, ce qui nous permet d'être un peu moins dépendants de la taxe foncière.

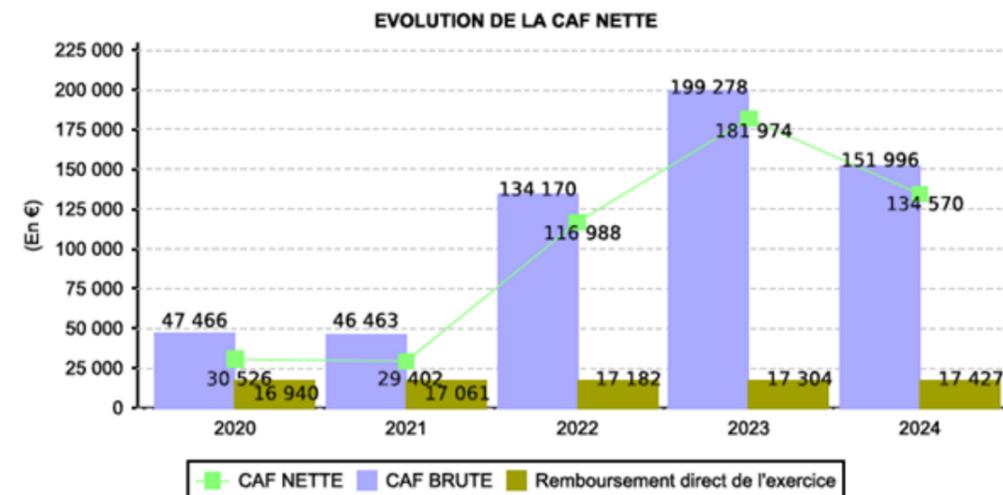
Ces nouvelles recettes proviennent principalement de sommes non appelées précédemment concernant des conventions avec d'autres collectivités ou organismes (regroupement pédagogique avec Saint-Blaise-du-Buis, conventions de services type déneigement, etc.).



Les bons résultats de la section de fonctionnement ont permis :

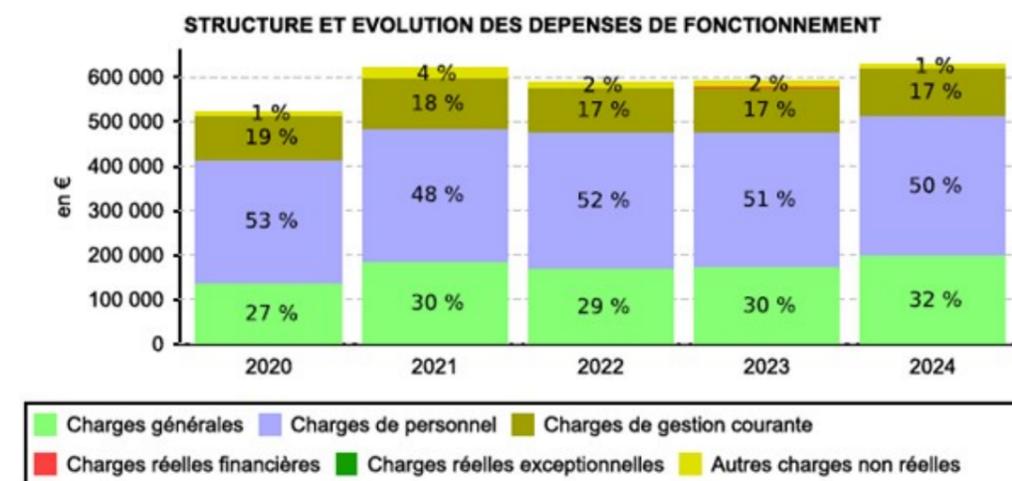
- De dégager une capacité d'autofinancement (excédents de fonctionnement pour financer les opérations d'investissement).

VIE COMMUNALE



- D'améliorer les conditions de travail des services communaux : effectifs revus, travail sur l'attractivité de la commune pour fidéliser les équipes et avoir un personnel fiable et motivé (nous avons constaté moins d'absences, notamment à l'école) et permet d'assurer un service de qualité pour les usagers.

Malgré ces efforts consentis par la commune, les frais de personnel ont été contenus, en proportion des dépenses de fonctionnement, passant de **53%** en 2020 à **50%** en 2024.



Charges générales : achat de matériel, fluides, réparations, assurances, maintenances ...

Charges de gestion courante : subventions, participations, indemnités élus

Les investissements ont été réalisés sans avoir recours à de nouveaux emprunts, et ont permis de financer de grosses opérations : la chaufferie bois, l'acquisition de deux véhicules communaux, les jeux d'enfants, la rénovation complète des terrains de tennis, la route du Guichard, le cimetière, la sécurisation de la voirie, l'acquisition de la maison Perrin, la finalisation du PLU.

Ainsi que de nombreux investissements plus modestes : volets de l'école, rénovation de la salle Myosotis, escalier de l'église, matériels divers.....

Les études en cours sur la Maison PERRIN doivent permettre d'aboutir sur un projet de création de logements qui poursuit la stratégie de diversification des ressources de la commune.